

Dossier de demande de location

La Centrifugeuse - salle de spectacle - UPPA

**Université de Pau
et de Pays de l'Adour**

Domaine Universitaire PAU

Maison de l'Etudiant – La Centrifugeuse

Salle de spectacle, Etablissement Type L, 3^{ème} catégorie

INFORMATIONS PREALABLES

La Centrifugeuse est un établissement recevant du public de type L et de 3ème catégorie. Si vous pouvez privatiser ce lieu par la location, l'accueil du public extérieur nécessite d'être attentif à certains points.

1/ La location inclut dans toutes ses options :

- l'accès au hall d'accueil / salle d'exposition, qui comprend la billetterie et le bar,
- la salle de spectacle d'une capacité de 187 places assises (128 personnes sans gradins),
- 2 loges avec sanitaires,
- une galerie à l'entrée, qui peut servir d'espace de catering.

Sont également inclus dans la formule :

- un forfait énergie,
- un forfait ménage,
- la présence d'un personnel de sécurité incendie dans le cas d'une location pour spectacle (selon option choisie).

2/ Il vous appartient pour organiser l'accueil du public d'être détenteur d'une licence d'exploitant du spectacle de 3ème catégorie ou, dans la négative, d'attester sur l'honneur que votre structure n'organise pas plus de 6 spectacles par an.

3/ La Centrifugeuse dispose de son propre parc matériel son, lumière et vidéo, compris dans la location. Celui-ci pourra être installé en fonction de votre besoin et si vous choisissez l'option de location adéquate, et à condition de rentrer en contact avec l'équipe technique **A MINIMA** un mois avant la date. La location de tout matériel technique complémentaire nécessaire à votre manifestation restera à votre charge.

4/ L'UPPA souhaite attirer votre attention sur le fait que selon l'article L3335-1 du Code de la Santé Publique, l'Université de Pau et des Pays de l'Adour dans son enceinte est une zone protégée au sens du Chapitre V du même code et en ce sens, **vous ne serez pas autorisé à tenir un débit de boisson temporaire** dans les locaux à l'occasion de votre évènement. N'hésitez pas à nous contacter à ce sujet.

Le cas des associations peut déroger à cet article selon le Code général des impôts, article 1655 :

"Lorsque leur exploitation ne revêt pas un caractère commercial, les cercles privés ne sont pas soumis à la réglementation administrative des débits de boissons, s'ils servent exclusivement des boissons sans alcool, du vin, de la bière, du cidre, du poiré, de l'hydromel, des vins doux naturels bénéficiant du régime fiscal des vins et si leurs adhérents sont seuls admis à consommer."

« La Centrifugeuse » est un équipement culturel de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. La salle de spectacle accueille le projet culturel de l'UPPA ainsi que les événements proposés par les étudiants et les associations étudiantes toute l'année entre septembre et juin. L'établissement est en fermeture administrative sur les congés de Noël ainsi que de fin juillet à mi-août.

Dans le même temps, la salle de spectacle de l'UPPA, est un lieu ouvert aux associations et entreprises pour l'organisation de manifestations culturelles, de spectacles de fin d'année, en fonction des disponibilités, de la faisabilité technique et sous réserve d'acceptation de la direction du Service Universitaire de l'Action Culturelle et Artistique.

Les locations de la salle de spectacle de l'UPPA sont possibles du lundi au samedi, hors période de fermeture administrative, sur une amplitude maximale quotidienne de 12h.

PROCÉDURE

> Envoi de la demande

Le présent dossier doit être entièrement complété et accompagné d'un courrier de demande de location adressé par mail au nom de :

Direction du Service Universitaire de l'Action Culturelle et Artistique

Maison de l'Etudiant

Université de Pau et des Pays de l'Adour

Et au moins **4 mois** avant la date souhaitée à l'adresse suivante :

Direction du Service Universitaire de l'Action Culturelle et Artistique UPPA

direction.centrifugeuse@univ-pau.fr

> Traitement de la demande

Le Service Culturel de l'UPPA analyse la demande selon plusieurs critères :

> Nature du projet

> Faisabilité technique

> Disponibilité de la salle

L'UPPA se réserve le droit de refuser un projet. TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ÉTUDIÉ.

REPONSE A LA DEMANDE

Une réponse vous sera adressée par mail dans un délai d'un mois suivant la date de réception du dossier. Des informations complémentaires pourront vous être demandées.

En cas d'avis favorable, une convention d'occupation du domaine public sera établie. La mise à disposition de la salle de spectacle ne peut être accordée que sous réserve de la faisabilité technique de votre projet et au regard des capacités techniques et scéniques de la salle.

Celle-ci devra être établie entre nos deux parties a minima un mois avant la date de la location et matérialisera l'accord entre nos structures.

Celle-ci vous sera adressée par courrier postal en deux exemplaires originaux, dont un exemplaire sera à retourner également par voie postale à cette adresse :

Direction des Affaires Juridiques

Université de Pau et des Pays de l'Adour

Domaine Universitaire 64012 PAU cedex

BP. 576

TARIFS

DESCRIPTION	COMMENTAIRE, TYPOLOGIE DE LOCATION	COÛT HT	TVA	COÛT TTC	OPTION CHOISIE
Location salle de spectacle à la journée (sans technique son / lumière) - format gradins ou niveau 0 - sans SSIAP1	<ul style="list-style-type: none"> - assemblée générale, conférence, ... - pas de besoins techniques (pas de sonorisation, pas d'éclairage scénique) - pas de personnel de sécurité incendie (non obligatoire hors spectacle) - amplitude d'utilisation de la salle 8h (jusqu'à 18h maximum) 	500	20%	600,00 €	
Location salle de spectacle à la journée, configuration gradins, avec préparation technique et accès aux équipements techniques, 1 SSIAP1 compris	<ul style="list-style-type: none"> - configuration théâtre - préparation technique selon fiche technique - pas de techniciens du spectacle en exploitation - présence du responsable d'établissement et personnel de sécurité incendie pour l'accueil du public 	1000	20%	1 200,00 €	
Location salle de spectacle à la journée, configuration gradins, technique + SSIAP1 compris + un régisseur en exploitation (10h)	<ul style="list-style-type: none"> - configuration théâtre - préparation technique selon fiche technique - un régisseur (son/lumière) en exploitation - présence du responsable d'établissement et personnel de sécurité incendie pour l'accueil du public 	1333,33	20%	1 600,00 €	
Location salle de spectacle à la journée, configuration gradins, technique + SSIAP1 compris + deux régisseurs en exploitation (son + lumière ; 2x10h)	<ul style="list-style-type: none"> - configuration théâtre - préparation technique selon fiche technique - deux régisseurs (son et lumière) en exploitation - présence du responsable d'établissement et personnel de sécurité incendie pour l'accueil du public 	1583,33	20%	1 900,00 €	
Location salle de spectacle à la journée, configuration gradins, technique + SSIAP1 compris + deux régisseurs en exploitation (son + lumière ; 2x10h) + un technicien non régisseur supplémentaire (8h)	<ul style="list-style-type: none"> - configuration théâtre - préparation technique selon fiche technique - deux régisseurs (son et lumière) en exploitation + 1 technicien supplémentaire - présence du responsable d'établissement et personnel de sécurité incendie pour l'accueil du public 	1833,33	20%	2 200,00 €	
Forfait utilisation de la salle la veille pour répétitions / montage	<ul style="list-style-type: none"> - accès à la salle et ses conditions selon tarif choisi pour répétitions techniques ou artistiques ou montages (8h) - pas d'accueil public 	166,66	20%	200,0 €	

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

STRUCTURE	
NOM	
STATUT	
ADRESSE DU SIEGE SOCIAL	
CODE POSTAL	
COMMUNE	
REPRESENTANT LEGAL	
NOM/PRENOM	
QUALITE	
TELEPHONE	
MAIL	
REFERENT	
NOM/PRENOM	
TELEPHONE	
MAIL	

MANIFESTATION

DESCRIPTIF	
NOM DE L'ÉVÉNEMENT	
TYPE D'ÉVÉNEMENT	<input type="checkbox"/> Spectacle <input type="checkbox"/> Conférence <input type="checkbox"/> Concert <input type="checkbox"/> Formation <input type="checkbox"/> Assemblée générale <input type="checkbox"/> Autre :
NATURE DU SPECTACLE ⁽¹⁾	<input type="checkbox"/> Théâtre <input type="checkbox"/> Humour / Stand-up <input type="checkbox"/> Cirque <input type="checkbox"/> Autre : <input type="checkbox"/> Danse
DATES SOUHAITÉES	Choix 1 : Choix 2 : Choix 3 :
JOURS ET HORAIRES D'INSTALLATION	Choix 1 : Choix 2 : Choix 3 :
JOURS ET HORAIRES DE REPÉTITIONS	Choix 1 : Choix 2 : Choix 3 :
JOURS ET HORAIRES D'ACCUEIL PUBLIC	Choix 1 : Choix 2 : Choix 3 :
CONFIGURATION	<input type="checkbox"/> Gradins 187 places assises <input type="checkbox"/> Sans gradins (salle vide niveau 0)
UTILISATION DES LOGES	<input type="checkbox"/> Loge 1 (6 personnes) <input type="checkbox"/> Loge 2 (2 personnes)
NOMBRE D'INTERVENANTS	Nombre de personnes présentes sur le site, hors public (organisateurs) :

(1) Si une fiche technique du spectacle existe, merci de nous la faire parvenir avec le dossier

Le :

A :

Signature :

Une première prise de contact avec la régie technique du Service Culturel un mois avant la date de l'événement est obligatoire.

Ce dossier, accompagné du courrier de demande de location et d'une fiche technique s'il y a lieu, est à retourner au minimum **4 mois** avant la représentation, complet et signé, à l'adresse suivante : direction.centrifugeuse@univ-pau.fr